

LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE ET ALOGIA MÈNENT UNE MISSION POUR PLACER LA PRÉVENTION ET L'IA AU SERVICE DU BIEN VIEILLIR

Alors que 21 millions de personnes de 60 ans et plus vivront en France en 2030, le vieillissement de la population est un défi pour les collectivités, en particulier pour les Départements, compétents en matière d'action sociale pour les personnes âgées.

Face à ce défi, anticiper la perte d'autonomie et renforcer les actions de prévention sont des leviers majeurs pour offrir un cadre de vie de qualité et un accompagnement adapté aux personnes âgées. C'est le sens de la mission menée par le Département de l'Yonne et ALOGIA Groupe, première société à mission du Bien Vieillir, grâce à une approche innovante.

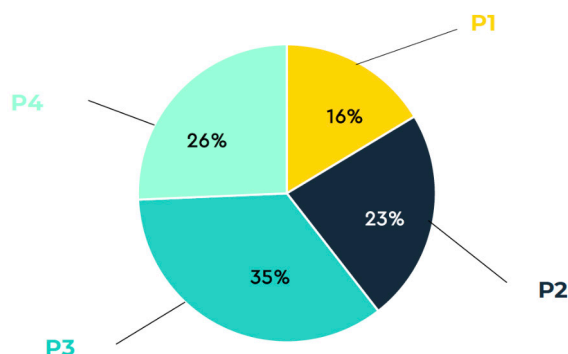
IDENTIFIER LES BESOINS ET METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION DÈS 2025

Initiée en 2024, la mission menée avec ALOGIA Groupe avait trois objectifs, définis par le Département de l'Yonne : identifier les fragilités des bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA¹), identifier les territoires de non-recours à l'APA et identifier les territoires dans lesquels l'action du Département doit être priorisée.

Pour cela, ALOGIA Groupe a mené une analyse de la situation du territoire de l'Yonne et de sa population, grâce à son logiciel RevealCare. En se fondant sur les déterminants du Bien Vieillir de l'Organisation Mondiale de la Santé (l'OMS), ALOGIA Groupe a classé quatre groupes de population par niveau de risque, du risque le plus important (P1) au plus modéré (P4).

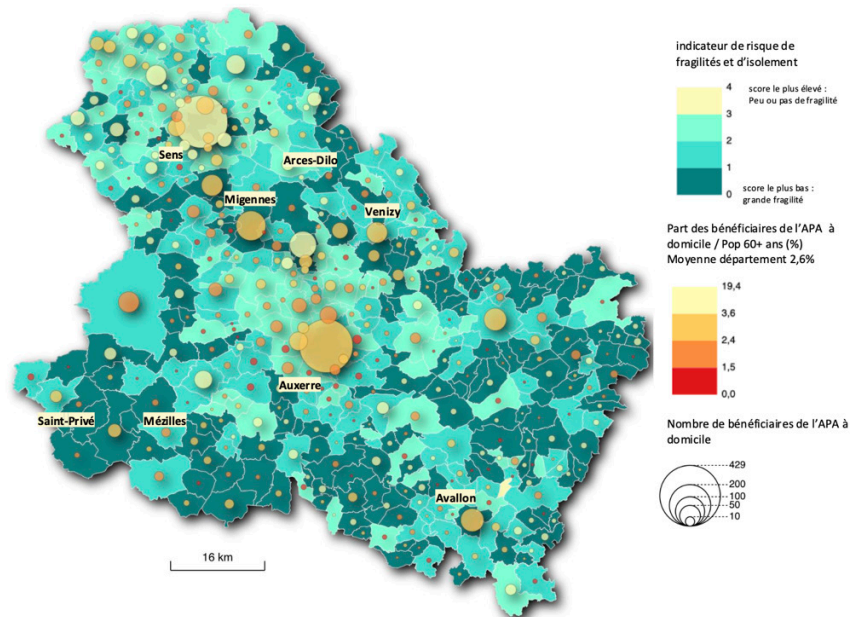
Cette analyse vise mettre en place des actions de prévention ciblées dès 2025. Elle a par exemple permis de constater que 28 % des 423 communes du Département présentaient un recours à l'APA inférieur à la moyenne, révélant des territoires de non ou sous recours et la nécessité de mettre des actions de prévention en place. Elle a également mis en évidence que 16 % des 4 200 bénéficiaires de l'APA dans l'Yonne nécessitaient un «Haut niveau de priorité de prévention active», car ils cumulent des fragilités sur trois déterminants identifiés par l'OMS.

LA RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉES BÉNÉFICIAIRES DE L'APA DANS L'YONNE PAR "INDICE DE PRIORITÉ D'INTERVENTION" ©



(1) Versée par les Départements, l'APA sert à payer, en totalité ou partie, les dépenses nécessaires pour permettre un maintien à domicile ou l'hébergement dans un établissement médico-social.

L'IDENTIFICATION DES TERRITOIRES À RISQUE DE FRAGILITÉ ET D'ISOLEMENT



DU CURATIF AU PRÉVENTIF, GRÂCE AU NUMÉRIQUE ET À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Démarche inédite et innovante, l'analyse réalisée par le Département de l'Yonne s'est appuyée sur la dernière version du logiciel RevealCare développé par ALOGIA Groupe. Grâce à l'intelligence artificielle (IA) et à des algorithmes prédictifs, ce logiciel croise et traite plus d'1,5 milliard de données ouvertes («open data») émises par des instituts publics et légaux. RevealCare permet ainsi d'identifier les besoins d'un territoire et d'une population, puis de proposer aux collectivités, en particulier aux Départements, des actions pour massifier et cibler la prévention.

«Après 10 ans d'expérience dans le Bien Vieillir et alors qu'il y aura plus de 4 millions de personne en perte d'autonomie en 2050, nous avons acquis la conviction qu'il fallait changer de paradigme pour répondre aux besoins des seniors. C'est pour cela que nous avons développé RevealCare, qui, grâce à l'IA, permet ce changement de paradigme, en plaçant l'innovation au service du Bien Vieillir» souligne Alexandre PETIT, président-fondateur d'ALOGIA Groupe.

«Parce qu'il appartient au Conseil départemental de répondre aux attentes des concitoyens, notamment aux allocations individuelles de solidarité, nous avons demandé une étude fine à ALOGIA afin d'apprécier au plus juste les besoins recensés ou prévisibles en matière d'APA. Une aide à la décision intéressante pour l'APA et également pour les actions de prévention de la Conférence des Financeurs de Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) à destination des seniors à domicile et leurs aidants.» conclut Elisabeth FRASSETTO, Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Yonne.

--

À propos d'ALOGIA Groupe

ALOGIA Groupe est la première société à mission de la Silver Économie à mettre l'Intelligence Artificielle et le Big Data au service du bien vieillir. Forte de plus de 10 ans d'expertise, la société développe des technologies prédictives et des services de prévention au service des stratégies seniors. Après avoir levé 6,5 M€ en 2024, ALOGIA déploie RevealCare, un logiciel innovant dédié aux professionnels, qui analyse et croise des milliards de données afin d'optimiser les politiques seniors, d'anticiper les besoins et d'orienter les actions de prévention.

[Site Internet](#) / [LinkedIn](#)

--

Contact Presse

Hà-Hà & Associés : Jean-Marie Vinas – 06 03 26 67 84 – jeanmarie.vinas@ha-ha.fr